

# 118 XXX, numéros des renseignements: le tirage au sort est reporté

La procédure d'attribution des numéros de téléphone pour les candidats aux successeurs du « 12 » connaît son premier raté. L'ART, le régulateur des télécoms, indique dans un communiqué que la date du 11 mai 2005 choisie pour le tirage au sort des dits numéros est annulée. Une nouvelle date sera fixée par l'Autorité.

En cause, un cafouillage lors de la publication du décret au *Journal Officiel*. Le décret modifiant le décret n° 96-1224 relatif aux redevances dues pour les frais de gestion du plan national de numérotation et de contrôle de son utilisation n'est pas paru, comme il se doit au J.O., le 30 avril. Or le tirage au sort est subordonné à la publication préalable du décret. La nouvelle date sera donc choisie lorsque le décret aura été publié. Rappelons que 41 entreprises ont déposé le 18 avril un dossier de candidature pour obtenir un ou plusieurs numéros téléphoniques dans le cadre de la refonte des services de renseignements. Les premiers numéros 118xxx pourront ouvrir à partir du 2 novembre prochain et le « 12 » ne sera plus accessible à partir du 3 avril 2006. Dans le même temps, tous les numéros courts à quatre chiffres mis en place par des services de renseignements alternatifs (Allo Services Publics, Scoot, etc.) seront également remplacés par le même type de numéros à six chiffres. Les services de ces futurs numéros « 118 xxx » devront proposer au minimum à leurs clients l'équivalent des pages blanches, soit les numéros de téléphones fixes, de mobiles et de téléphones sur Internet (du type 087), ainsi que les numéros de services gratuits ou payants commençant par « 08 », a décidé l'ART. Ils seront libres de fournir en outre les numéros professionnels, internationaux, l'annuaire inversé, la mise en relation avec l'interlocuteur demandé ou l'envoi de renseignements par e-mail ou SMS. Comme aujourd'hui, le prix d'accès à ces services sera libre, à l'exclusion du cas particulier du prestataire du service universel, dont les tarifs restent contrôlés, en l'occurrence France Télécom.